

## PARCOURS AÉRIENS FICHE TECHNIQUE

### Description de l'activité Sentier Suspendu



Le Sentier Suspendu est une randonnée pédestre sur plus d'une vingtaine de passerelles suspendues à la cime de l'un des plus importants massifs de pins blancs d'origine naturelle de l'est du Canada. C'est une randonnée écotouristique guidée unique du genre au Québec, qui vous fera voir la forêt autrement.

Il est important de savoir que l'activité en est une d'aventure douce, de contemplation. L'activité n'en est pas une d'aventure extrême et elle ne demande pas d'effort physique vigoureux. L'activité est aussi très sécuritaire. En tout temps un harnais vous reliera à une ligne de sécurité.

Durée : 2h30

Toujours sur réservation. Départs variables selon la période

Coûts: 35\$/adulte et 32\$/enfant

### Description de l'activité Aérofil (Tyroliennes)



#### Défiez les lois de la nature!

C'est ce vous offre ce nouveau parcours composé de 12 longues tyroliennes allant jusqu'à 150 mètres de longueur et 12 mètres de hauteur.

Unique en son genre au Québec, ce circuit de plus d'un kilomètre vous fera glisser d'un arbre à l'autre au-dessus de la rivière Hibou, et ce, sans jamais descendre au sol.

Une tyrolienne est une descente sur câble entre deux arbres avec une poulie. Cette activité guidée en est une d'aventure douce à moyenne. Sensations fortes garanties.

Durée: 1h30

Toujours sur réservation. Départs variables selon la saison

Coûts: 35\$/adulte et 32\$/enfant

Spécial Forfait les 2 parcours aériens: 50\$/personne

\* taxes en sus



## Grille de prix

Parcours :	Prix par personne				Prix famille 2 adultes/2 *enfants
	Adulte	*Enfant	Prix de groupe (12 pers et +)		
			Adulte	*Enfant	
Sentier Suspendu	35\$	32\$	30\$	27\$	114\$
Aérofil	35\$	32\$	30\$	27\$	114\$
Forfait les 2 parcours	50\$	47\$	45\$	42\$	174\$

Taxes en sus. Les prix peuvent changer sans préavis.

\*Enfant : Moins de 15 ans.

## Ouverture

Ouvert 7 jours semaine du 21 juin au 7 septembre

Les weekends et jour férié du 8 septembre au 31 octobre

Sous certaines conditions du 1<sup>er</sup> novembre au 20 juin

## Conditions de participation

Les participants doivent mesurer au moins 1m36 (4'6") étant donné que le port du harnais est obligatoire et que celui-ci est attaché à une ligne de vie d'une certaine hauteur. Il y a un sentier pédestre pour les accompagnateurs (gratuit, donc aucune réservation nécessaire).

Les participants de 17 ans et moins doivent être accompagnés d'un adulte et faire signer leur fiche d'acceptation des risques par leur parent. Les enfants de moins de 12 ans ne pourront évoluer seuls sur les tyroliennes : 1 adulte pour un maximum de 4 enfants.

## Réservations obligatoires

Vous devez absolument réserver votre départ pour l'activité étant donné qu'il est nécessaire d'être accompagné d'un guide, et ce, au moins 48 heures à l'avance. Un paiement complet (**non remboursable**) est exigé afin de réserver votre départ. Les cartes Visa et Master Card sont acceptées. Notez qu'il n'y a pas de service Intérac en Forêt.

Par téléphone au numéro (819) 449-7111 ou **1-866-449-7111** ou par courriel ([info@foretdelaigle.com](mailto:info@foretdelaigle.com)) pour réserver votre heure de départ et pour effectuer votre paiement.

## Politiques d'annulation

Pour toutes réservations, les annulations par le participant à plus de 48 heures de la date prévue pour l'activité entraîneront des frais de 50% par personne. Il sera cependant possible de reporter l'activité à une date ultérieure, et ce, sans frais. À moins de 48 heures, les réservations ne sont pas remboursables.

La CGFA se réserve le droit d'annuler ou de modifier l'activité sans préavis. Dans ce cas, vous aurez le droit de reporter votre activité à une date ultérieure ou d'obtenir un remboursement complet.

## L'ACTIVITÉ A LIEU BEAU TEMPS MAUVAIS TEMPS!

Prévoyez des vêtements appropriés à la température car seul un orage ou des vents violents peuvent suspendre l'activité.

La CGFA se réserve le droit de suspendre l'activité en cas d'orage, de vents violents ou d'accident. Dans ces circonstances, il peut y avoir un temps d'attente avant de reprendre l'activité. Si l'activité ne peut reprendre, les participants seront compensés selon leurs positions dans les parcours.

## Habillement

Nous vous conseillons d'être vêtu de vêtements fermés, de chaussures de sports (pas de sandales) et d'apporter un vêtement supplémentaire étant donné que la température en hauteur varie parfois. Un produit chasse moustiques peut aussi s'avérer utile (en mai et juin).

Nous vous suggérons de ne pas vous parfumer et de ne pas porter vos plus beaux habits, car il y a beaucoup de «gomme» de pins. En automne nous conseillons de porter des gants. Nous ne sommes pas responsables des taches sur vos habits.

## Quoi apporter

- Bouteille d'eau
- Petit sac à dos
- Votre carte d'assurance-maladie
- Votre caméra avec un cordon de sécurité

Où et comment vous rendre :

**NOUS INVITONS LES PARTICIPANTS À SE RENDRE 15 MINUTES À L'AVANCE À L'ACCUEIL AU PAVILLON BLACK ROLLWAY.**

Il y a trois entrées à la Forêt de l'Aigle, mais pour des raisons de sécurité, prenez l'**Entrée Est** de la Forêt. Celle-ci est située sur le chemin du Black Rollway, qui vous mènera au pavillon du même nom.

Prenez note que la dernière portion de chemin est en sable et en gravier. Il est déconseillé de s'y rendre en moto.

Ne prenez pas l'Entrée Sud ou Nord : ce sont des chemins forestiers. Il y a du transport de bois et ces chemins ne sont pas entretenus.

**En provenance de Gatineau-Ottawa :**

De la route 105 Nord, avant le village de Gracefield, tournez à gauche au chemin du Lac Cayamant. Suivez ce chemin jusqu'au bout du village Cayamant et continuez tout droit sur le chemin du Lac à l'Arche (pour environ 19 km). Tournez à gauche sur le chemin du Black Rollway. Vous êtes alors sur le territoire de la Forêt de l'Aigle.

Le Pavillon d'accueil Black Rollway est au bout de ce chemin (au km 11). Notez bien que ces derniers kilomètres sont sur chemins gravelés.

Partout où vous devez tourner, il y a un panneau. Alors soyez attentif!

La distance entre Gatineau et le Pavillon est de 137 km (planifiez 2 heures).

**En provenance de Montréal et de Maniwaki :**

Par la 117 Nord, prenez la 107 Sud jusqu'à Maniwaki. Prenez ensuite la 105 Sud jusqu'à la municipalité de Messines-Farley: tournez à droite sur le chemin Farley. Après 2.5 km sur ce chemin, continuez tout droit sur chemin de la Montagne. Tournez ensuite à droite sur le chemin St-Jacques, puis à droite sur le Chemin du Lac à Larche.

Vous allez arriver à l'entrée Est de la Forêt, sur le chemin Black Rollway. Le Pavillon est au bout de ce chemin (km 11).

Il a des chemins ou des portions de chemin en gravier (+15km) après le chemin de la Montagne.

Partout où vous devez tourner, il y a un panneau. Alors soyez attentif!

La distance entre Montréal et le Pavillon, par la route 117 est de 287 km (planifiez 3h40). De Maniwaki : 35 km (40 min.)

